

5. Poursuivre ses activités au sein des organisations spécialisées de l'OÉA qui s'occupent de nouvelles questions de sécurité comme l'environnement et le trafic de la drogue, et appuyer les activités de développement de l'OÉA;
6. Contribuer aux initiatives visant à réduire les obstacles au commerce et à l'investissement, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'OÉA, pour s'assurer que les intérêts du Canada sont pris en considération.

De façon plus générale, le Canada voudrait stimuler le dialogue sur le renforcement du mandat de l'OÉA en matière de politique et de sécurité, compte tenu du nouvel environnement créé par la fin de la guerre froide. Il entend également favoriser la préparation d'un programme prioritaire pour les activités de l'OÉA dans les années 90.

VI. LA STRATÉGIE À L'ÉGARD DE L'AMÉRIQUE LATINE : ACTIVITÉS FUTURES

Depuis que la nouvelle stratégie pour l'Amérique latine a été approuvée par le Cabinet, en octobre 1989, l'importance d'un rapprochement avec l'Amérique latine est plus évidente que jamais. La perspective de négociations à trois en vue d'un accord de libre-échange avec le Mexique a avivé l'intérêt du secteur privé canadien pour ce pays et, partant, pour les autres parties de l'Amérique latine. En 1990, le Canada a accru sensiblement ses exportations vers d'importants partenaires commerciaux en cours de relance économique tels que le Chili, le Mexique, le Venezuela et la Colombie. Les perspectives s'améliorent dans l'ensemble de la région en raison d'un redressement de la situation économique et d'une libéralisation des régimes commerciaux. Des accords bilatéraux visant à encourager les échanges commerciaux et les investissements tels que les Accords en matière de double imposition ou de protection des investissements permettront de tirer un meilleur bénéfice de ces nouveaux développements.

Cette évolution fait ressortir la nécessité pour le Canada de continuer d'accorder une grande importance à l'Amérique latine, tout en prêtant une attention particulière aux politiques commerciales et à la promotion des échanges commerciaux. En contrepoint des activités entreprises dans le cadre de l'OÉA, le Canada continuera d'entretenir des relations commerciales avec les marchés les plus prometteurs de l'Amérique latine, s'engagera plus pleinement dans l'Initiative "Entreprise Amériques", favorisera un dialogue politique de haut niveau avec ses